

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

NAISSANCES

BOURGEON Angèle	27 février 2010
BOURGEON VIALAY Soan	13 septembre 2010
MUTIN Gabin, Pascal	27 septembre 2010
NOLET Romane, Yvette	25 janvier 2010
STERNAL Léonie	8 mars 2010

DECES

Mademoiselle Yvette, Denise LAUNAY	06 mai 2010
Mademoiselle Marie DERAÏN	23 mai 2010

TRANSCRIPTION DE DECES

Madame Monique, Renée, Yvonne ANCELOT veuve Martin	15 mars 2010
Monsieur Roland CHAMPION	27 mars 2010

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie à partir de la date anniversaire. Une attestation obligatoire leur sera remise.

Le Transport à domicile, Comment ça marche ? (ALLEZ A CHALON POUR 1 EURO)

Un taxi à la demande peut venir vous chercher à Jambles pour vous emmener à Chalon :

Deux façons de réserver votre trajet : via une opératrice qui vous expliquera la marche à suivre. Informations téléphoniques au **0385931880**

via le serveur vocal, dans ce cas :

Composez le n° de tél vert **0 800 621 097** (appel gratuit)

Pour réserver un voyage à la demande, tapez 2 à l'aide des touches numériques de votre téléphone.

Composez votre code confidentiel à 4 chiffres.

Composez la date à laquelle vous souhaitez utiliser le TAD, (2 chiffres pour le jour et 2 pour le mois) ; *exemple pour faire un trajet le 15 octobre, vous composez le 1510.*

Composez ensuite le code d'arrêt de votre lieu de départ sur 4 chiffres inscrit sur [la fiche horaire de la ligne correspondante](#) (disponible en mairie); *exemple pour un départ de l'Obélisque, vous composez le 2702.*

Composez ensuite le code d'arrêt d'arrivée à 4 chiffres inscrit sur [la fiche horaire de la ligne correspondante](#) ; *exemple pour descendre Place de creux, vous composez le 7150.*

Composez le nombre de personnes qui emprunteront le TAD. Un adhérent peut réserver jusqu'à 4 personnes avec son code confidentiel ; *exemple pour 3 personnes, il faut composer 03.*

Entrez l'heure de départ souhaitée, 2 chiffres pour les heures et 2 pour les minutes ; *exemple pour un départ à 16h30, composez 1630*

Pour valider votre trajet ALLER, taper 1.

Pour réserver votre trajet retour, suivez les consignes données une fois le trajet aller validé.

CALENDRIER DES DECHETS : ATTENTION : vous trouverez ci-joint le calendrier de collecte 2011.

GIVRY HORAIRES DECHETTERIE HIVER

MARDI et VENDREDI : 14h00 -17h00

JEUDI et SAMEDI : 9h00-12h00 14h00- 17h00

Le moment de rénover nos logements ! L'OPAH Plaine Sud et
Chalon-sur-Saône. Cette opération vise à adapter l'habitat à l'évolution des
conditions d'occupation des logements et à redynamiser nos
logements des propriétaires privés, dans le but de réhabiliter les

logements anciens qu'ils occupent, ainsi que les logements mis en location ou encore les logements vacants.

Pendant 4 ans, le bureau d'étude URBANiS, équipe d'animation retenue par le Grand Chalon, vous accueille lors de permanences (voir calendrier) et peut se rendre sur demande à votre domicile afin de vous apporter, **gratuitement et sans engagement**, des conseils techniques pour la réalisation de vos projets, établir des diagnostics permettant des économies d'énergie et de charges, et vous accompagner dans la constitution des dossiers de demande de subvention auprès des différents financeurs : ANAH, Grand Chalon, Conseil Général et parfois commune.

Afin de vous apporter toutes les informations sur cette opération, le Grand Chalon et le Bureau d'études URBANiS organiseront en février deux **réunions publiques** sur deux communes différentes de l'OPAH pour vous présenter les objectifs de l'OPAH, les aides financières possibles et les moyens mis à votre disposition pour mener à bien vos projets. Ces réunions verront la participation des techniciens du Point Info Energie pour apporter un éclairage sur les travaux d'économies d'énergies, l'isolation et les systèmes de chauffage. *Elles seront ouvertes à tous les propriétaires occupants, bailleurs et aux locataires. Les professionnels du bâtiment (artisans, agents immobiliers, notaires, ...) architectes et maîtres d'œuvres seront également conviés pour pouvoir apporter un conseil complémentaire à leurs clients, et relayer l'information sur l'OPAH.*

Vous recevrez en début d'année dans vos boîtes aux lettres un courrier d'invitation de l'OPAH, signé par le Président du Grand Chalon, et le maire de votre commune. Un dépliant d'information l'accompagnera.

Nous comptons sur votre présence !

CALENDRIER DES PERMANENCES HABITAT OPAH

À **GIVRY** les **JEUDIS** en Mairie de **10H A 13H**

Janvier Février mars Avril :

jeudi **6** janvier ; jeudi **13** janvier ; jeudi **20** janvier ; jeudi **27** janvier ; jeudi **3** février ; jeudi **10** février ; jeudi **17** février ; jeudi **24** février ; jeudi **3** mars ; jeudi **10** mars ; jeudi **17** mars ; jeudi **24** mars ; jeudi **7** avril ; jeudi **14** avril ; jeudi **21** avril ; jeudi **28** avril

À **MERCUREY** en Mairie de **10 h à 12 h** le **1er lundi** du mois.

3 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril ; À **RULLY** en Mairie de **16 h à 18 h** le **2ème mardi** du mois.

11 janvier, 8 février, 8 mars, 12 avril ; À **CHARRECEY** en Mairie de **17 h à 19 h** le **3ème jeudi** du mois. **20 janvier, 17 février, 17 mars, 21 avril ;** À **MARNAY** en Mairie de **15 h à 17 h** le **4ème vendredi** du mois. **28 janvier, 25 février, 25 mars, 22 avril**

CONTACTS : URBANiS, Animateur, 7, Rempart Saint-Pierre, 71 100 Chalon-sur-Saône, 03 85 93 27 29

DEFIBRILLATEUR :

Une information sur le défibrillateur sera organisée en salle des fêtes le vendredi 14 janvier à 19h00 à la salle des fêtes. Pour une bonne organisation, veuillez vous inscrire en mairie.

RAPPEL : des travaux de voirie pour réfection les conduites d'eau potable devraient commencer mi janvier 2011, rue de la Côte Chalonnaise et route de la Vallée des Vaux. La circulation sera alors interdite pendant une durée d'environ 3 mois, des déviations seront alors mises en place par tronçons successifs.

Monsieur le Maire et son conseil municipal vous invitent à la traditionnelle réunion des vœux du Maire le samedi 15 janvier 2011 à 18 heures à la Salle des Fêtes. Un pot d'amitié sera offert à l'issue de la réunion.

Monsieur le Maire et son conseil municipal vous invitent à la traditionnelle réunion des vœux du Maire le samedi 15 janvier 2011 à 18 heures à la Salle des Fêtes. Un pot d'amitié sera offert à l'issue de la réunion.